Ruhengeri CONGO BELGE TÉLÉGRAMME Explication des abréviations admises pour les indications Service des de service. Mod. 2/T **Télécommunications** urgent Arrivé à RP rés onse payée Voie d'acheminement : accusé de réception CR LC télégramme différé Indications de service taxées: lettre - télégramme NLT 20-154件 collationnement TC La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison du servic : de la correspondance privée par voie télégraphique (Orconnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940) hunging